



Envoi au contrôle de légalité le : 9 décembre 2022

Publication électronique le : 9 décembre 2022

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 21 NOVEMBRE 2022

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : M. Alexandre MALFAIT

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT.

**Excusé(s)** : Mme Maryse CAUWET, Mme Karine GAUTHIER, M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT.

**Assistant également sans voix délibérative** : M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Emmanuelle LEVEUGLE

**Excusé(s) sans voix délibérative** : M. Michel DAGBERT

**COMMUNE DE LIEVIN, PROJET D'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE OCCUPÉ PAR  
LA MDS DE LENS-LIÉVIN, RUE PAPIN.**

(N°2022-435)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

**Vu** le Code monétaire et financier et, notamment, ses articles L.313-7 à L.313-11 ;

**Vu** la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

**Vu** l'avis de la 6<sup>ème</sup> commission « Finances et service public départemental » rendu lors de sa réunion en date du 07/11/2022 ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article unique :**

L'intention d'acquérir l'immeuble bâti sur et avec la parcelle cadastrée BD 535 à LIEVIN pour 1 766 m<sup>2</sup>, à la SCI « ETCHE LIEVIN » (ou toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer), pour les besoins de la Maison du Département Solidarité (MDS) de LENS-LIEVIN, conformément au plan en annexe et selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 21 novembre 2022

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Département :  
PAS DE CALAIS

Commune :  
LIEVIN

Section : BD  
Feuille : 000 BD 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 17/02/2022  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

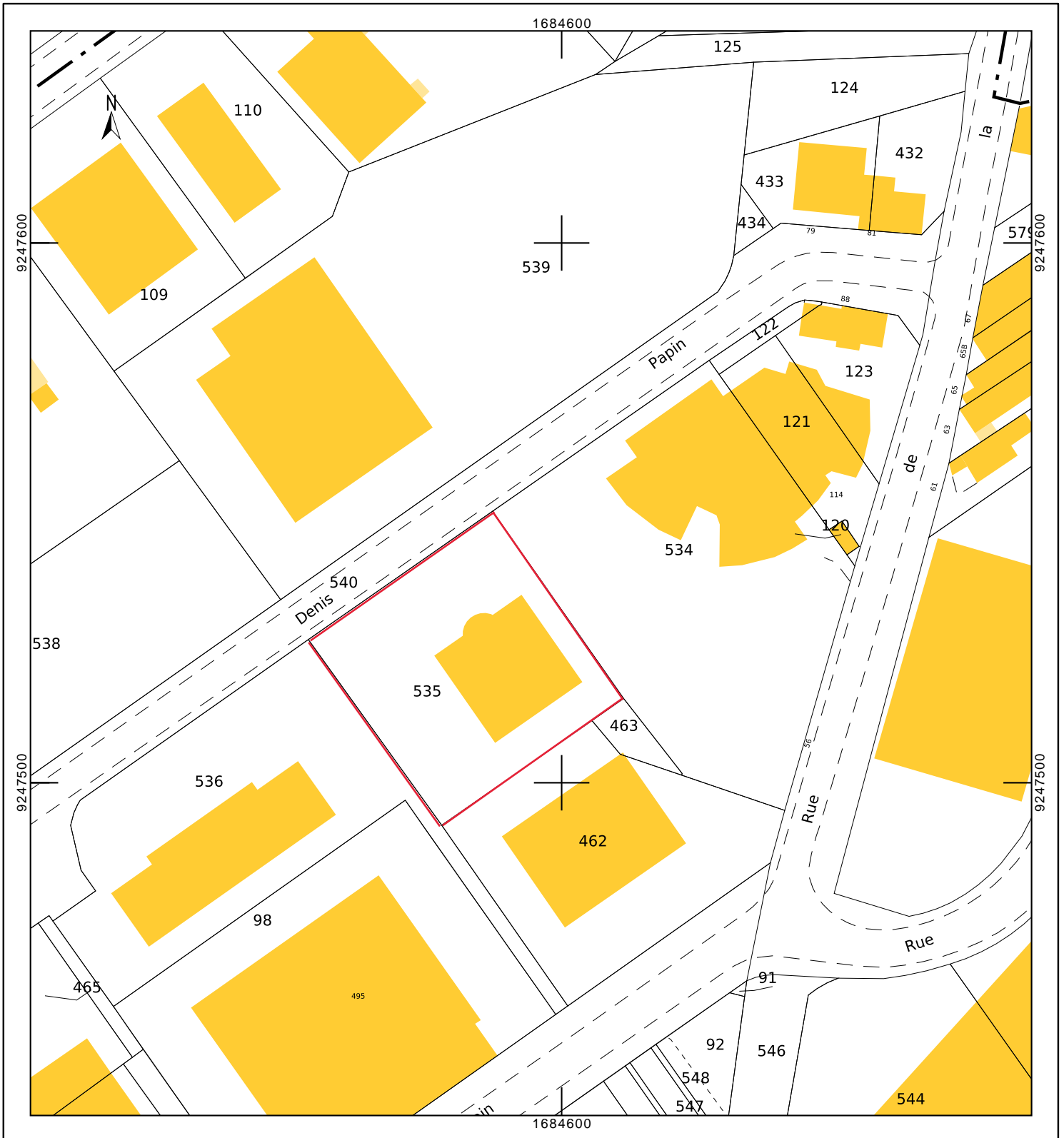
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

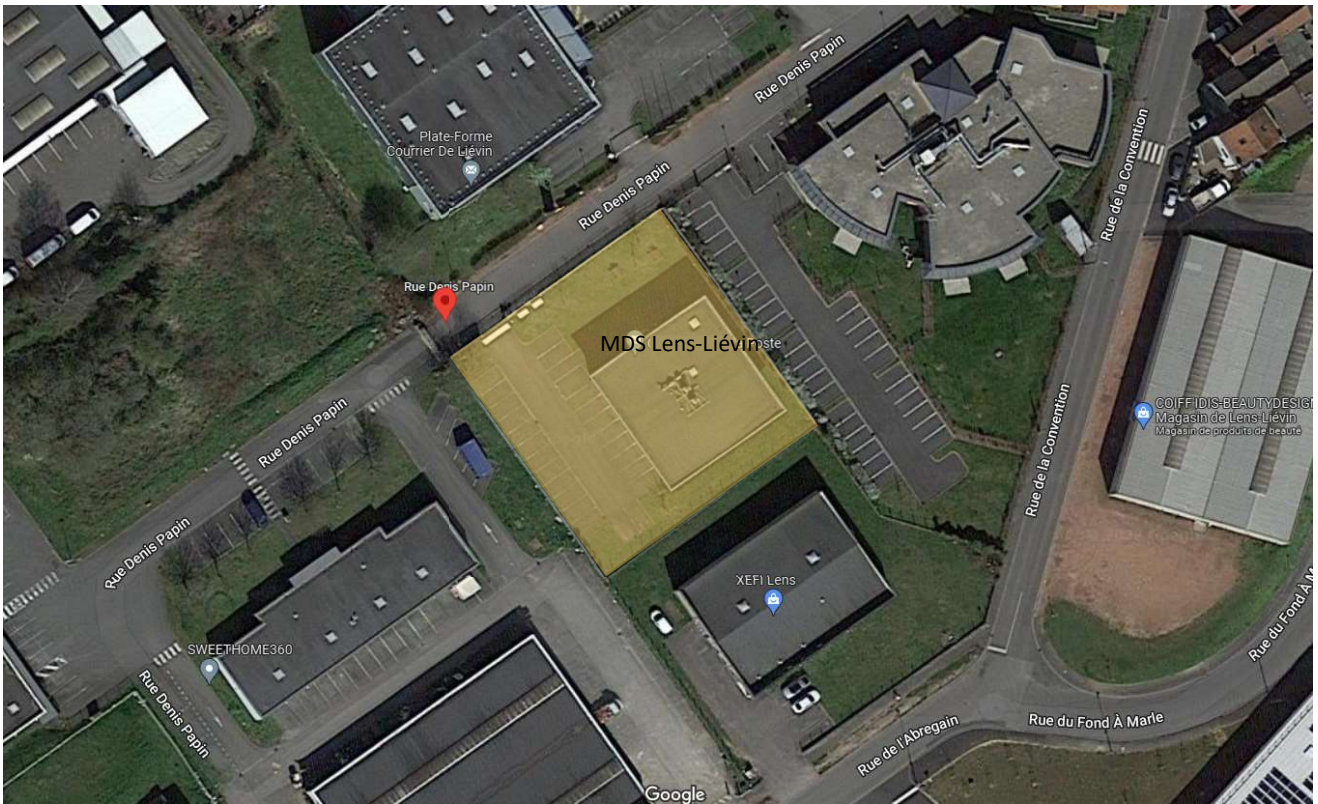
Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
BETHUNE  
(Pôle de Topographie et de Gestion  
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer  
62407  
62407 BETHUNE CEDEX  
tél. 03 21 63 10 10 -fax 03 21 63 10 74  
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



LIEVIN Rue Papin – acquisition d'un immeuble de bureaux occupé par les services départementaux de la MDS Lens-Liévin







# DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial  
Secrétariat général du Pôle Aménagement et Développement  
Territorial  
Bureau Foncier

**RAPPORT N°15**

Territoire(s): Lens-Hénin  
Canton(s): LIEVIN  
EPCI(s): C. d'Agglo. de Lens - Liévin

## **COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

### **REUNION DU 21 NOVEMBRE 2022**

#### **COMMUNE DE LIEVIN, PROJET D'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE OCCUPÉ PAR LA MDS DE LENS-LIÉVIN, RUE PAPIN.**

Afin de répondre aux besoins des services de la Maison du Département Solidarité (MDS) de LENS-LIEVIN, le Département loue, depuis novembre 2020, un immeuble bâti à LIEVIN, d'une surface de plancher d'environ 780 m<sup>2</sup> rue Denis Papin (parcelle cadastrée BD 535 pour 1 766 m<sup>2</sup>).

Le bailleur, la SCI « ETCHE LIEVIN », est titulaire d'un crédit-bail immobilier et bénéficie d'une option d'achat sur l'immeuble. Il a proposé au Département de lever cette option et de lui vendre l'immeuble.

La vente est proposée sur la base d'un prix net vendeur de 935 000 € HT indexé à raison de 2 % l'an, duquel seront déduits les loyers déjà encaissés (estimés jusqu'à fin octobre 2023 à environ 357 000,00 € TTC).

Le pôle d'évaluation domaniale a été saisi afin de fixer la valeur vénale de l'immeuble.

Dans un premier temps il est nécessaire que le Département manifeste son intention d'acquérir. En 2023, un rapport précisant les modalités financières définitives de la vente sera présenté puisqu'elle doit être concrétisée au plus tard le 31 octobre 2023.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de décider l'intention d'acquérir l'immeuble bâti sur et avec la parcelle cadastrée BD 535 à LIEVIN pour 1 766 m<sup>2</sup>, à la SCI « ETCHE LIEVIN » (ou toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer), pour les besoins de la MDS de LENS-LIEVIN.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/11/2022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY